

Informations aux parents

École primaire L'Arpège

03/09/2018



Mot de la Direction

Bonjour chers parents!

Voici la toute première édition 2018-2019 du petit journal aux parents. Par le biais de ce journal, nous tenons à vous informer des activités pédagogiques qui auront cours, des règles et du fonctionnement de l'école, du service de garde et de tout autre sujet d'importance concernant la vie de l'école.

En 2018-2019, nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle classe en développement du langage qui sera de niveau préscolaire.

De plus, tout comme l'an dernier, par le biais de ce journal, nous profiterons de l'occasion pour vous offrir quelques petites capsules d'informations qui relèvent du domaine de l'éducation spécialisée, de la psychoéducation, de l'orthopédagogie et même de la psychologie. Ces capsules vous sont gracieusement offertes par nos professionnels.

Prenez note que ce petit journal vous sera acheminé, mensuellement, par voie du courrier électronique. Il sera accompagné du bulletin Info Loisirs de la ville de Sainte-Julie.

Enfin, je vous invite à communiquer avec nous pour tout questionnement concernant la vie scolaire de votre enfant. Vous pouvez nous laisser un message ou encore prendre un rendez-vous en vous adressant au secrétariat de l'école.

Que cette année scolaire 2018-2019 soit agréable et remplie de défis qui nous permettent de grandir, d'apprendre et se dépasser. Bonne rentrée !

Martine Picard, directrice

Calendrier du mois

...

Mercredi, le 29 août 2018

Soirée de rencontre des parents du préscolaire à 19h00 (sans les enfants)

Lundi, le 3 septembre 2018

Fête du Travail

Rencontre parents /enfants du 3^e cycle pour la remise des tablettes est reportée à une date ultérieure

Mercredi, le 12 septembre 2018

Photo scolaire

Mercredi, le 12 septembre 2018 au gymnase

18h30 Assemblée générale annuelle des parents pour élire les parents membres du Conseil d'établissement

&

18h45 Soirée de rencontre des parents

Vendredi, le 21 septembre 2018

Journée pédagogique

Identification des vêtements

Un petit geste économique ! En ce début d'année, il faut bien identifier les vêtements de votre enfant (le nom au complet). S'il arrivait que des vêtements soient perdus, je vous invite à vérifier dans les bacs d'objets perdus.

Facturation aux parents pour les fournitures scolaires et activités éducatives complémentaires

Le Conseil d'établissement a approuvé en juin dernier la liste des fournitures scolaires 2018-2019. Vous recevrez à la fin du mois de septembre la facture pour le matériel fourni en classe.

Les coûts associés aux activités éducatives complémentaires seront présentés au Conseil d'établissement d'octobre pour approbation et une facturation vous sera acheminée en novembre prochain.

Note : Par souci d'économie, n'hésitez pas à réutiliser toute fourniture scolaire des années passées en bon état.

Les oublis à la maison

Encore cette année, nous vous demandons de ne pas apporter les effets que vos enfants auront oubliés à la maison tels que cahiers, agenda, iPad, vêtements d'éducation physique, livre de bibliothèque, collations et autres et plutôt le conscientiser à l'importance d'apporter tout le matériel nécessaire pour faire sa journée à l'école. Nous vous remercions pour votre collaboration!

Merci!

Transport scolaire

Ce service est organisé par la Commission scolaire. Je vous invite à vous rendre sur le site CSP.CA et cliquer sous l'onglet attestation de transport en ligne pour vérifier si votre enfant y a droit et, si oui, récupérer votre attestation. Ayez en main le numéro de fiche de votre enfant. Pour toute question concernant le transport scolaire, veuillez contacter le service aux coordonnées suivantes : par téléphone au 450 441-5502 ou encore par courrier électronique à transport@csp.qc.ca. Pour toute information concernant les places disponibles pour obtenir l'accès au transport scolaire, je vous invite à communiquer avec le secrétariat de l'école. J'ai joint à ce bulletin le formulaire de demande.

Assemblée générale de parents et Conseil d'établissement

Une assemblée générale annuelle des parents se tiendra le mercredi, 12 septembre prochain à 18h30 afin d'y élire les membres parents du Conseil d'établissement.

Nouveauté cette année!

L'école L'Arpège optera pour l'écriture cursive de la première année à la sixième année. Pourquoi un tel changement? Eh bien, il s'avère un choix éclairé appuyé par la recherche en éducation. Dans les faits, « les études sérieuses sur le sujet ont démontré que plus le style (cursif) est enseigné tôt et intensivement, plus les élèves automatisent rapidement le geste d'écriture, ce qui leur permet de se concentrer ensuite sur des tâches plus complexes, comme les accords de pluriel, de conjugaisons, la syntaxe, etc. » (selon l'étude de Marie-France Morin, PH.D. Natalie Lavoie, PH.D et Isabelle Montesinos-Gelet, PH.D (2011))

Les enseignants de l'école L'Arpège souhaitent harmoniser le type d'écriture de la première à la sixième année après une longue réflexion sur le sujet et la consultation de maintes recherches démontrant les avantages d'utiliser un seul modèle d'écriture tout en considérant que l'écriture cursive comporte des avantages indéniables en faveur du développement de l'écriture.

Photo scolaire

La photo scolaire sera prise le mercredi 12 septembre prochain. Les détails vous seront acheminés à l'approche de la date de l'événement.

Horaire de l'école et périodes de surveillance

Nous vous rappelons l'horaire de l'école :

- Préscolaire : de 8h15 à 11h45 et 13h05 à 14h37
- Primaire : de 8h20 à 11h45 et 13h05 à 15h30

Afin d'assurer la sécurité de tous et le bon fonctionnement de l'école, veuillez prendre note des **heures de surveillance** avant le début des cours :

- De 8h10 jusqu'au début des cours et de 13h00 jusqu'au début des cours.

Note : Il est important que si votre enfant ne fréquente pas le service de garde, qu'il arrive aux heures de surveillance, question d'assurer la sécurité de votre enfant.

Assurance accident

Comme on ne peut toujours prévenir un accident, il serait important de vous procurer une assurance personnelle pour votre enfant en cas d'accident.

Sécurité et accès aux locaux

Toute personne « visiteur » qui entre dans l'école doit le faire par la porte de l'administration et se présenter au secrétariat. L'accès aux locaux est interdit en tout temps à moins d'être accompagné d'un membre du personnel. Si vous voulez rencontrer un membre du personnel, vous devez prendre un rendez-vous. Ces mesures visent à assurer la sécurité des enfants et du personnel.

Capsule orthopédagogique

Pour commencer l'année du bon pied, notre orthopédagogue, Caroline Montreuil, vous propose quelques pistes pour que la période des devoirs soit efficace et agréable :

<https://www.alloprofparents.ca/articles-d-experts/les-devoirs/7-trucs-devoirs/>

Manuels scolaires, tablettes électroniques prêtés et livres de bibliothèque

Votre enfant est responsable du matériel qu'on lui prête. Nous désirons vous rappeler que tout manuel scolaire, tablette électronique et son équipement ou livre de bibliothèque endommagé ou perdu par votre enfant devra être remboursé par les parents.

Capsule d'information de notre infirmière

Et oui déjà la rentrée ! Voici quelques éléments à retenir concernant la santé de vos enfants pour la nouvelle année qui débute. **Les enfants qui sont allergiques**, veuillez fournir un Epipen qui expirera de préférence à la fin de l'année scolaire. Ceci empêchera de la renouveler en cours d'année. **Pour les enfants qui présentent de l'asthme** à l'effort, à l'apparition des saisons froides ou lors de grippe ou rhume veuillez fournir les pompes dans le sac d'école et aviser l'enseignant (e) via l'agenda que votre enfant sera susceptible de les utiliser.

Pour tous **les enfants qui auront besoin de prendre des médicaments : vous devez fournir la prescription et remplir le formulaire d'autorisation d'administration de médicaments** et fournir l'étiquette de la pharmacie où l'on retrouve le nom de l'enfant, la posologie et la fréquence d'administration. La gestion des médicaments peut sembler un peu complexe, stricte et super flux, mais le but est de s'assurer de la sécurité de vos enfants.

Et finalement, la visite des camps de jours, et les dodos plus fréquents chez les amis qui s'achèvent, je vous demanderais de vérifier la tête de vos enfants !! Soyez vigilants afin d'éviter la visite d'amis indésirables...les poux

sachez quand tout temps, si votre enfant présente un changement dans son état de santé, vous pouvez communiquer avec l'infirmière. Bon début d'année à tous !

Vaccination : Une séance de vaccination pour l'hépatite B-A et VPH aura lieu le 11 octobre 2018 et une autre le 11 avril 2018 pour les 4^e années. Un formulaire vous sera envoyé en début d'année scolaire. Veuillez noter que le VPH se donne maintenant aux garçons depuis 2016.

L'utilisation des supports à vélo

Nous recommandons l'usage d'un cadenas personnel pour sécuriser le vélo de votre enfant et ainsi éviter le vol ou toute autre situation fâcheuse.

La campagne de levée de fonds

Écoles enracinées **équiterre**

Campagne de financement pour notre établissement!

— ♥ — 🌍 —

+ 🥬 + 🏫 = 🧒

Vente de paniers de légumes bio de chez nous!

École L'Arpège
Légumes de la ferme Les jardins de la terre

Date limite pour la réception des commandes:
Le mercredi, 24 octobre 2018

Livraison des paniers:
Le mercredi, 7 novembre 2018
De 15h30 à 17h au gymnase de l'école

Cultivons l'avenir 2 **Canada** **Québec** **SYSTÈME ALIMENTAIRE MONTRÉALAIS**

S'impliquer à titre de bénévole à l'école L'Arpège

Nous avons un grand besoin de parents bénévoles pour assurer le service de bibliothèque et l'accompagnement lors des sorties éducatives, vaccination, aide à la lecture ou autre. Si vous manifestez de l'intérêt, je vous invite à contacter le secrétariat pour y laisser vos coordonnées. Nous serons très heureux de vous compter dans l'équipe de bénévoles.

Sécurité et accès aux stationnements

J'aimerais vous rappeler l'importance du respect des consignes de sécurité entourant l'école et le stationnement. Vous les trouverez dans l'agenda scolaire. Je vous demande de bien vouloir les revoir avec vos enfants et surtout de les respecter. Il y va du bien-être et de la sécurité de tous et du bon fonctionnement de la circulation automobile aux abords de l'école.

RAPPEL IMPORTANT : Veuillez éviter, en tout temps, d'utiliser le stationnement de l'édifice du Centre dentaire situé au 1675, rue Principale. Il s'agit d'un stationnement privé. Lors des rencontres de parents ou autres activités en soirée, vous pouvez vous stationner exceptionnellement dans le stationnement de l'école ou le stationnement de l'église.

Si vous avez à venir au secrétariat de l'école ou au service de garde, surveillez les indications inscrites sur les panneaux de signalisation. La rue est étroite et il est impératif de laisser le débarcadère des autobus libre aux heures indiquées. Une surveillance policière régulière est assurée devant l'école tout au long de l'année.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration dans le respect des aspects de sécurité entourant l'école.

Service de garde

Afin que les enfants puissent bénéficier du service de garde ou du service aux dîneurs, un formulaire d'inscription par enfant doit obligatoirement être rempli et signé par le parent. Il est important de fournir tous les renseignements demandés sur la fiche d'inscription et de nous aviser par écrit, dès qu'il y a des modifications à y apporter (changement de numéro de téléphone, adresse courriel, personnes autorisées, etc.). Pour les élèves du préscolaire, le service de garde est ouvert durant les journées d'entrée progressive. Vous devez confirmer la présence de votre enfant en communiquant avec le service de garde. Vous pouvez consulter le cadre de référence sur les modalités de fonctionnement du service de garde 2018-2019 sur le site de l'école.

Pour toutes autres informations communiquer avec la technicienne du service de garde Myriam Jodoin au (450)645-2344#3

Vous recevrez le 4 septembre le formulaire d'inscription pour les journées pédagogiques du mois de septembre et octobre 2018.

Le 21 septembre : Journée thématique à l'école « Les Pommes »

Le 1^{er} octobre : Journée thématique à l'école « Les moyens de transport »

Le 19 octobre : Journée thématique à l'école « Youpi! L'Halloween arrive

La date limite pour l'inscription est le jeudi 13 septembre 2018.